

Vingt ans de mariages

François Nault*

Résumé

En 1994, au total 159 959 mariages ont été célébrés au Canada, ce qui ne représente qu'une légère hausse par rapport à l'année précédente (159 316). Cette faible augmentation n'a eu aucun effet sur le taux brut de nuptialité, qui est demeuré à 5,5 mariages pour 1 000 habitants. Si l'on fait exception de la brève hausse observée à la fin des années 1980, le taux de nuptialité au Canada n'a cessé de diminuer depuis le début des années 1970. On constate également le même recul lorsqu'on examine les taux ventilés selon l'état matrimonial de l'époux et de l'épouse au moment du mariage (célibataire, divorcé(e) ou veuf(ve)).

Depuis 1974, l'âge moyen des épouses et époux a augmenté d'environ cinq ans, passant respectivement à 30,1 et 32,6 ans. Cependant, la principale tranche d'âge pour le mariage se situe toujours dans la vingtaine. À l'intérieur de cette tranche d'âge, le taux de nuptialité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, alors que c'est l'inverse qui se produit chez les personnes plus âgées. En outre, la proportion des hommes qui épousent une femme d'au moins dix ans leur cadette augmente avec l'âge.

Le profil des mariages parmi les habitants du Québec diffère de celui des autres Canadiens. Les Québécois sont ainsi proportionnellement beaucoup plus nombreux à rester célibataires ou à vivre en union consensuelle, et ceux qui se marient sont légèrement plus nombreux à divorcer. De plus, les Québécois divorcés ou veufs sont proportionnellement moins nombreux que les autres Canadiens à se remarier.

Le présent article est basé sur les données compilées par Statistique Canada, à partir des formulaires d'enregistrement des mariages fournis par les bureaux de la statistique de l'état civil de chaque province et territoire.

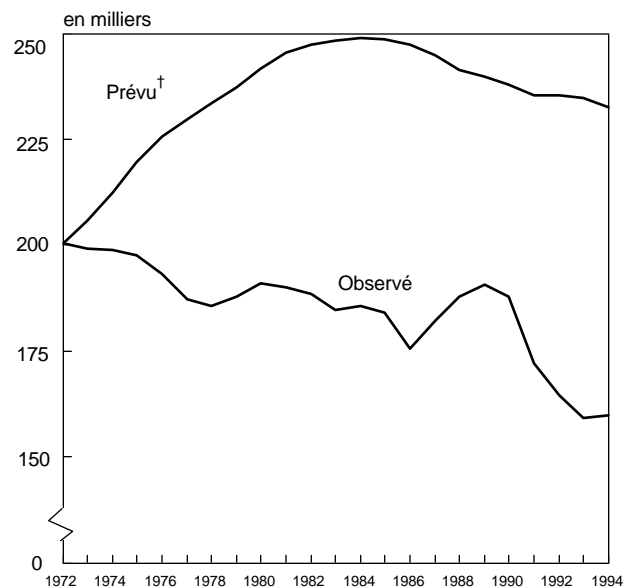
Mots-clés : mariage, divorce, état matrimonial, âge au mariage, union consensuelle

* François Nault (613-951-1764) travaille à la Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6.

En 1972, pour la première et unique fois, on a célébré plus de 200 000 mariages au Canada. Au cours de la même année, le taux brut de nuptialité (nombre de mariages pour 1 000 habitants) atteint son niveau le plus élevé depuis la fin des années 1940. L'âge moyen au premier mariage était alors parmi les plus faibles jamais enregistrés, s'établissant à 22,2 ans pour la mariée et à 24,7 ans pour le marié. À cette époque, tout laissait présager un avenir immédiat très favorable pour le mariage. Les membres les plus âgés de la génération des baby-boomers venaient en effet d'entrer dans les tranches d'âge de nuptialité maximale et, si le taux de nuptialité enregistrés en 1972 s'étaient maintenus, le nombre annuel de mariages aurait continué d'augmenter pour atteindre près de 250 000 en 1984. Mais cela ne s'est jamais produit et le taux

Graphique 1

Nombre prévu et observé en mariages, Canada, 1972 à 1994



Source : Nombre observé - n° 84-212 au catalogue ; Nombre prévu - calculs de l'auteur

† D'après les taux de nuptialité par âge de 1972.

de nuptialité a, au contraire, diminué. On a ainsi enregistré 185 600 mariages en 1984, soit un nombre bien inférieur à quoi on se serait attendu si la tendance de 1972 s'était maintenue (graphique 1).

La baisse a été brièvement interrompue à la fin des années 1980, alors qu'il y a eu assouplissement des procédures de divorce, ce qui a permis à un grand nombre de personnes de se remarier plus tôt qu'elles n'auraient pu le faire autrement. Dès 1990 cependant, le nombre de mariages et le taux de nuptialité ont repris leur mouvement à la baisse.

Un certain nombre de facteurs ont été avancés pour expliquer la diminution du nombre de mariages et du

taux de nuptialité au cours des deux dernières décennies : l'évolution des valeurs, qui a rendu plus acceptable le divorce et la naissance d'enfants hors mariage; l'accès répandu à des méthodes de contraception; le nombre croissant de femmes aux études supérieures et sur le marché du travail, et l'autonomie financière que cela a permis; le caractère imprévisible du marché de l'emploi; ainsi que l'arrivée d'une génération désireuse de se réaliser et cherchant à éviter les engagements à long terme¹⁻⁵.

Dans le présent article, nous examinons les tendances nationales et provinciales des vingt dernières années du nombre de mariages et des taux de nuptialité, selon l'âge et l'état matrimonial des

Méthodologie

Source des données

Le présent article est basé sur les données publiées dans *Mariages, 1994* (n° 84-212 au catalogue)⁶. Statistique Canada compile des données annuelles sur les mariages, qui lui proviennent des bureaux de la statistique de l'état civil de chaque province et territoire. L'information recueillie inclut l'âge et l'état matrimonial de la mariée et du marié au moment du mariage, ainsi que la date et le lieu du mariage. Les données sont vérifiées par Statistique Canada pour en assurer la cohérence. En raison des exigences de déclaration prévues par la loi, l'enregistrement des mariages est presque complet. Et, bien que le taux de réponse pour des aspects précis varient selon la province et l'année, le taux de réponse en 1994 pour les variables utilisées dans le présent article a été de 100 %.

Les dénominateurs pour les taux bruts de nuptialité sont les estimations démographiques révisées, qui incluent les résidents non permanents et qui sont corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement net au moment du recensement. Depuis 1981, les dénominateurs sont selon l'état matrimonial légal, correspondant à la définition utilisée sur les certificats de l'état civil. Avant 1981, les partenaires vivant en union consensuelle étaient comptés parmi les personnes mariées.

Tables de survie multidimensionnelles

Les données des tables de survie multidimensionnelle utilisées dans le présent article sont basées sur l'information contenue dans le document *Le déclin du mariage au Canada, 1981 à 1991* (n° 84-536 au catalogue)⁷.

Bien que les statistiques annuelles sur les mariages donnent une vue instantanée sur une année donnée et laissent entrevoir les tendances, elles n'apportent pas de réponses à quelques-unes des questions les plus courantes sur le mariage. Combien de personnes ne se marient jamais ? Quelle proportion des mariages se soldent par un divorce ? Combien de personnes divorcées se remarient ?

Idéalement, il faudrait des données longitudinales pour répondre à ces questions, lesquelles données requièrent une

longue période d'observation. Par exemple, pour mesurer la proportion exacte des personnes âgées de 15 ans en 1994 qui ne se marieront jamais, il faudrait suivre toutes ces personnes jusqu'à leur mort. De même, pour déterminer la proportion exacte des mariages célébrés en 1994 qui finiront par un divorce, il faudrait suivre chacun des partenaires jusqu'à leur divorce ou leur décès.

En l'absence de telles données longitudinales, il est possible de calculer les statistiques transversales à partir des taux de nuptialité et de divorce par âge au cours d'une année donnée. Ces statistiques indiquent ce qu'il adviendrait si les taux de nuptialité et de divorce observés à chaque âge, durant une année donnée, s'appliquaient à un groupe de personnes (une cohorte) durant toute leur vie. On utilise la même démarche pour calculer l'espérance de vie et l'indice de fécondité total pour une année donnée. Dans le cas des mariages et des divorces, on peut tirer ces statistiques des tables de survie multidimensionnelles.

Définitions

État matrimonial : État matrimonial légal du marié et de la mariée au moment du mariage. L'union consensuelle n'est pas considérée comme un état matrimonial légal.

Célibataire : Personne qui ne s'est jamais mariée ou dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée.

Marié(e) : Personne légalement mariée, qui n'est pas séparée.

Union consensuelle : Couple qui vit ensemble en tant que mari et femme, sans être marié.

Séparé(e) : Personne légalement mariée, qui ne vit pas avec son (sa) conjoint(e) mais qui n'a pas obtenu son divorce.

Divorcé(e) : Personne qui a obtenu son divorce et qui ne s'est pas remariée.

Veuf(ve) : Personne dont le (la) conjoint(e) est décédé(e) et qui ne s'est pas remariée.

Taux brut de nuptialité : Nombre de mariages pour 1 000 habitants.

Taux de nuptialité par âge, sexe : Nombre de mariages pour 1 000 hommes non mariés ou 1 000 femmes non mariées, appartenant à une catégorie d'âge donnée.

Un revirement temporaire

Après avoir diminué de façon presque constante à partir de 1980, au Canada, le nombre annuel de mariages a commencé à augmenter en 1987. Cette même année, le taux de nuptialité, en baisse depuis plus longtemps encore, a lui aussi augmenté. Le nombre de mariages est demeuré supérieur à 180 000 jusqu'en 1991.

Il semble que la période 1987-1991 réunissait un ensemble unique de conditions favorables pour fonder une famille. L'augmentation du nombre de mariages faisait en effet suite à un accroissement du nombre de divorces, lui-même attribuable à la modification de la Loi de 1985 sur le divorce, qui autorisait une dissolution plus rapide du mariage (après un an de séparation plutôt que trois)⁸. Un grand nombre de ces divorces ont été rapidement suivis d'un remariage. (Entre 1986 et 1987, le taux

de nuptialité parmi les personnes divorcées a grimpé de 67,5 à 72,7 pour 1 000.) Cette hausse du nombre de mariages a également coïncidé avec une reprise dans la construction domiciliaire et, peu après, avec une augmentation des naissances^{9,10}. Chez les femmes les plus âgées de la génération du baby-boom, l'âge de fécondité tirait à sa fin et celles-ci ne pouvaient plus reporter la maternité. Enfin, l'économie redevenait prospère, après la récession du début des années 1980.

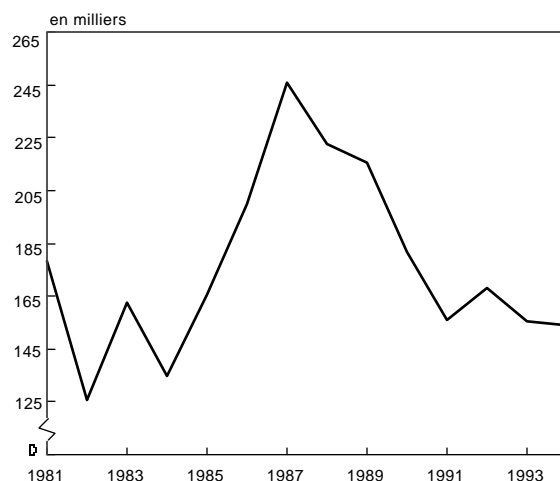
Cependant, il semble aujourd'hui que cette période n'a été qu'un bref revirement d'une tendance générale. Entre 1990 et 1991, période qui a marqué le début d'une autre récession économique, le nombre annuel de mariages a diminué de plus de 15 000; il s'agissait de la plus forte baisse annuelle des deux dernières décennies.

Divorces, Canada, 1981 à 1994



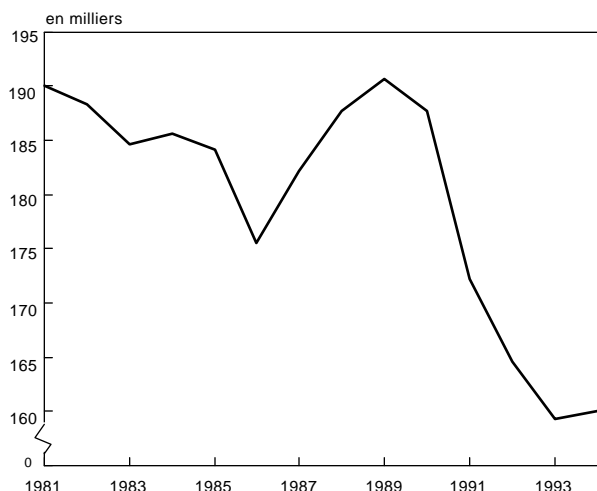
Source : n° 84-213 au catalogue

Mises en chantier de maisons unifamiliales, Canada, 1981 à 1994



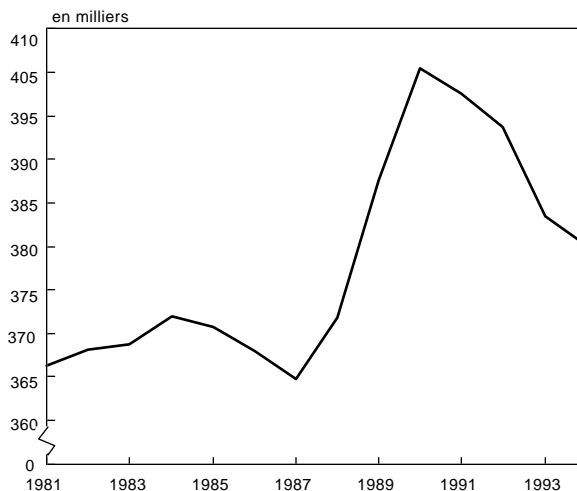
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistiques du logement au Canada, 1994

Mariages, Canada, 1981 à 1994



Source : n° 84-212 au catalogue

Naissances, Canada, 1981 à 1994



Source : n° 84-210 au catalogue

partenaires au moment du mariage (voir encadré «*Méthodologie*»). Les données proviennent des formulaires sur l'enregistrement des mariages que les bureaux de la statistique de l'état civil de chaque province et territoire fournissent à Statistique Canada.

Légère augmentation en 1994

Après avoir diminué rapidement pendant quatre ans, le nombre de mariages au Canada a légèrement augmenté en 1994 (voir l'*Annexe*). Au total, 159 959 couples se sont mariés en 1994, ce nombre représentant une hausse de 0,4 % par rapport à 1993. Le nombre de mariages demeure cependant bien inférieur au sommet le plus récent (190 640), qui a été atteint en 1989 (voir encadré «*Un revirement temporaire*»). Par ailleurs, la faible reprise observée en 1994 ne s'est pas produite partout et le nombre de mariages a diminué à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba et au

Tableau 1

Taux brut de nuptialité, certains pays, 1975, 1980, 1985, 1990, 1994

Pays	1975	1980	1985	1990	1994
Mariages pour 1 000 habitants					
Canada	8,5	7,8	7,1	6,8	5,5
Australie	7,5	7,4	7,2	6,9	5,8
Belgique	7,3	6,7	5,8	6,5	5,1
Tchécoslovaquie	9,5	7,7	7,7	8,4	..
Danemark	6,3	5,2	5,7	6,1	6,8
République fédérale d'Allemagne	6,3	5,9	6,0	6,6	5,4
Finlande	6,7	6,1	5,3	5,0	4,9
France	7,3	6,2	4,9	5,1	4,4
Grèce	8,4	6,5	6,4	5,9	6,7
Hongrie	9,9	7,5	6,9	6,4	..
Irlande	6,7	6,4	5,2	5,1	4,6
Israël	9,4	7,6	6,9	6,8	..
Italie	6,7	5,7	5,2	5,4	5,0
Japon	8,4	6,6	6,1	5,8	6,3
Mexique	7,8	7,2	6,6	7,5	..
Pays-Bas	7,3	6,4	5,7	6,4	5,4
Nouvelle-Zélande	8,0	7,4	7,6	6,9	6,2
Norvège	6,5	5,4	4,9	5,2	4,8
Pologne	9,7	8,6	7,2	6,7	..
Espagne	7,6	6,8	5,0	5,6	5,0
Suède	5,4	4,5	4,6	4,7	4,9
Suisse	5,5	5,6	6,0	6,9	6,1
Royaume-Uni	7,7	7,5	6,9	6,5	..
États-Unis	9,8	10,4	10,1	9,8	9,1
U.R.S.S.†	10,7	10,3	9,8	8,9	..

Sources : Nations Unies, *Annuaire démographique*, 1982, 1986 et 1993, New York et pour les données de 1994, Statistique Canada, n° 91-209F au catalogue

† Fédération russe pour 1990.

Yukon. En outre, cette faible augmentation globale du nombre de mariages n'a pas haussé le taux national de nuptialité qui, en 1994, a été de 5,5 mariages pour 1 000 habitants, soit le même taux qu'en 1993.

En 1994, le taux de nuptialité au Canada a été légèrement supérieur à celui de l'Union européenne (5,2), mais il était bien inférieur au taux enregistré aux États-Unis (9,1).¹¹ Le taux de nuptialité au Canada a également été légèrement inférieur à ceux observés en Australie (5,8), en Nouvelle-Zélande (6,2) et au Japon (6,3) (tableau 1).¹²

Tendances provinciales à long terme

Dans la plupart des provinces, il y a eu moins de mariages en 1994 qu'en 1974. Deux provinces font exception, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Cependant, même dans ces deux provinces, les chiffres de 1994 sont en baisse par rapport aux sommets atteints à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Les tendances du taux brut de nuptialité sont encore plus constantes. Dans chaque province, le taux de 1994 était inférieur à celui de 1974. La baisse a été particulièrement prononcée au Québec, où une forte proportion de couples vivent en union libre. Dans cette province, le taux brut de nuptialité a chuté de 8,2 en 1974 à 3,4 en 1994, et il est actuellement le plus bas au pays (voir encadré «*La situation particulière du Québec*»). À cause de la forte population du Québec, le taux de nuptialité extrêmement bas dans cette province influe sensiblement sur le taux national. En fait, toutes les autres provinces ont eu des taux supérieurs à la moyenne nationale en 1994. À l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, par exemple, les taux ont été supérieurs à 6 mariages pour 1 000 habitants.

Taux de remariage plus élevé chez les personnes divorcées

Les taux bruts de nuptialité, calculés en fonction de la population totale, ne brossent toutefois qu'un tableau partiel de la situation, car toutes les personnes ne sont pas admissibles au mariage. En effet, les personnes déjà mariées et les enfants ne font pas partie de ce

bassin de personnes « susceptibles de se marier ». Aussi, les taux qui tiennent compte de l'âge et de l'état matrimonial révèlent davantage les tendances concernant le mariage.

Durant toute la période 1974-1994, c'est parmi les personnes divorcées qu'on a constaté les taux de nuptialité les plus élevés. Venait ensuite la catégorie des célibataires, puis celle des personnes veuves.

Malgré tout, les taux de nuptialité dans chacun de ces trois groupes ont diminué sensiblement au cours des deux décennies à l'étude (tableau 2).

En 1994, le taux de nuptialité chez les personnes divorcées a été de 41,9 pour 1 000, c'est-à-dire une baisse marquée par rapport à 1974, où il était de 151,6 pour 1 000. Le taux de nuptialité a également diminué parmi les célibataires, passant de 71,4 à 32,4 pour

La situation particulière du Québec

La forte baisse des mariages est en partie attribuable à l'augmentation des unions consensuelles.

Nulle part ailleurs au pays la prévalence des unions consensuelles a été plus élevée qu'au Québec. En 1991, 19 % des couples québécois vivaient en union libre, comparativement à 8 % en 1981. Dans le reste du Canada, les proportions ont également augmenté, mais elles étaient beaucoup plus faibles : 5 % en 1991 par rapport à 3 % en 1981⁷.

Le nombre élevé de couples au Québec qui choisissent l'union libre a intensifié les différences qui existaient déjà entre les habitants du Québec et ceux du reste du Canada, au plan du mariage et du divorce. D'après les taux de nuptialité par âge courants, au Québec, le pourcentage des hommes qui demeureront célibataires a augmenté, passant de 29 % en 1981 à 50 % en 1991; chez les femmes, ces proportions sont passées de 26 % à 44 %. Les pourcentages dans le reste du Canada, sont demeurés bien inférieurs à ceux du Québec, passant de 17 % à 24 % chez les hommes et de 14 % à 18 % chez les femmes.

Durant cette même période, le pourcentage des mariages qui se sont soldés par un divorce a augmenté, passant de 30 % à 35 % au Québec et de 29 % à 30 % dans le reste du Canada ; ces pourcentages sont basés sur les taux de divorce par âge. Le changement le plus marqué concerne le pourcentage des personnes divorcées qui se remarient. Au Québec, ce pourcentage a diminué, passant de 62 % en 1981 à 46 % en 1991 chez les hommes et de 48 % à 34 % chez les femmes. Dans le reste du Canada, la proportion des personnes divorcées sont plus nombreuses à se remarier, mais, là encore, on constate une diminution, le taux passant de 78 % à 69 % chez les hommes et de 69 % à 58 % chez les femmes.

De même, au Québec, le pourcentage de veufs et de veuves qui se remarient a baissé, passant respectivement de 13 % à 7 % et de 5 % à 2 %. Les réductions dans le reste du Canada n'ont pas été aussi fortes, de 17 % à 13 % pour les veufs et de 6 % à 4 % pour les veuves.

À cause de ces tendances, nous observons des différences significatives entre les habitants du Québec et ceux du reste du Canada, pour ce qui est du nombre moyen d'années qu'ils peuvent s'attendre à passer dans chaque état matrimonial. En 1991, par exemple, on prévoyait qu'au Québec, qu'un homme âgé de 15 ans vivrait en moyenne 11 ans de plus célibataire et 14 ans de moins marié que ceux du reste du Canada. Quant

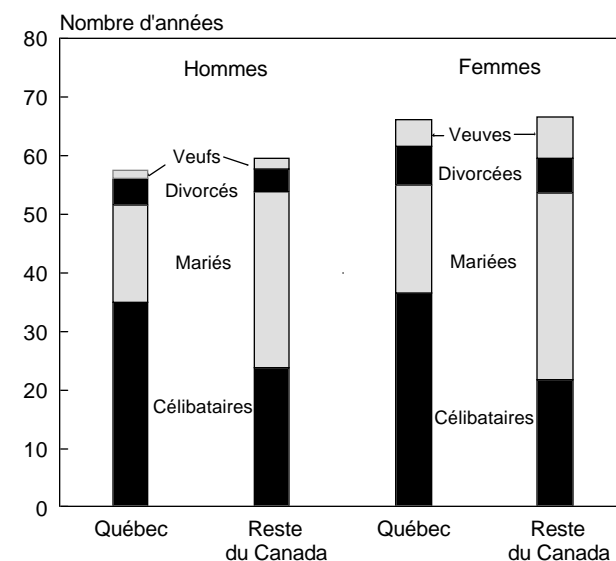
aux femmes, elles seraient célibataires 15 ans de plus et 14 ans de moins mariées que les femmes du reste du Canada. On constate des différences moins prononcées concernant le nombre d'années vécues en état de personne divorcée ou veuve.

L'écart observé dans le nombre d'années de mariage est quelque peu compensé par le nombre d'années vécues en union consensuelle. En 1991, au Québec, les hommes pouvaient s'attendre à vivre 7,9 ans en union consensuelle, comparativement à 3,3 ans pour le reste du Canada. Les chiffres correspondants pour les femmes étaient de 7,7 et 3,1 ans.

En conséquence, l'état matrimonial des habitants du Québec diffère de plus en plus de celui des autres Canadiens.

Une analyse en profondeur du mariage des habitants du Québec et du reste du Canada est présentée dans le document *Le déclin du mariage au Canada, 1981 à 1991* (n° 84-536 au catalogue).

Nombre moyen d'années vécues dans chaque état matrimonial, à 15 ans, selon le sexe, Québec et reste du Canada, 1991



Source : n° 84-536 au catalogue

Tableau 2

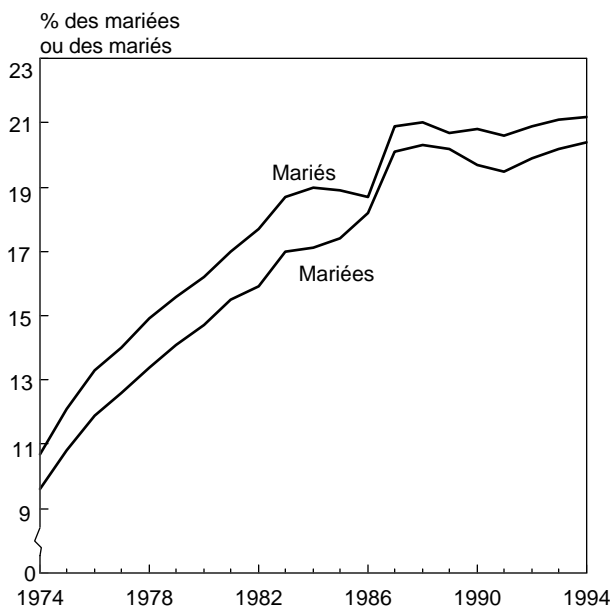
Taux de nuptialité selon l'état matrimonial au moment du mariage, Canada, 1974 à 1994

	État matrimonial au mariage		
	Célibataire	Divorcé(e)	Veuf(ve)
Mariages pour 1 000 personnes de 15 ans et plus			
1974	71,4	151,6	14,2
1975	68,4	148,0	13,5
1976	62,6	135,5	12,5
1977	60,9	123,8	12,1
1978	58,4	114,6	11,3
1979	57,6	106,0	10,8
1980	57,0	97,8	10,5
1981	50,8	93,1	9,9
1982	49,2	87,8	9,0
1983	47,0	84,8	8,5
1984	46,3	80,3	9,2
1985	45,4	74,6	8,3
1986	42,4	67,5	7,8
1987	42,1	72,7	8,9
1988	42,9	70,5	8,2
1989	42,8	66,1	8,3
1990	41,5	60,4	7,5
1991	37,6	51,6	6,9
1992	34,9	47,1	6,6
1993	32,9	43,7	6,2
1994	32,4	41,9	6,2

Source : n° 84-212 au catalogue

Graphique 2

Personnes divorcées en pourcentage des mariées et des mariés, Canada, 1974 à 1994



Source : n° 84-212 au catalogue

1 000. Enfin, chez les personnes les moins susceptibles de se marier, soit les veufs et les veuves, le taux a baissé, passant de 14,2 à 6,2 mariages pour 1 000.

Le taux de nuptialité parmi les personnes célibataires et divorcées a diminué de façon presque soutenue au cours des deux dernières décennies. On a toutefois constaté un léger redressement à la fin des années 1980, à la suite de la modification de la Loi de 1985 sur le divorce. Parmi les personnes divorcées, le redressement du taux de nuptialité a été plus marqué, mais tout aussi bref.

L'effet à long terme de l'assouplissement des procédures de divorce ressort clairement de la distribution des mariages selon l'état matrimonial de la mariée et du marié. Dans 24 % des mariages célébrés en 1994, il s'agissait pour au moins un des partenaires d'un remariage; alors que la proportion était d'environ 14 % en 1974. Ce changement est attribuable entièrement au remariage des personnes divorcées, plutôt qu'à celui des veufs ou des veuves. En effet, 20 % des mariées et 21 % des mariés en 1994 étaient des personnes divorcées, ces proportions étant en hausse par rapport à 1974, où elles étaient respectivement de 10 % et 11 % (graphique 2). La proportion des veufs qui se remarient est demeurée à près de 3 %, alors que la proportion des veuves au moment du mariage a diminué légèrement, passant de 4 % à 3 %.

Report du mariage

Il y a donc moins de gens qui se marient, mais, aussi, les personnes qui se marient aujourd'hui le font à un âge plus avancé. En 1994, l'âge moyen des femmes et des hommes était respectivement de 30,1 ans et de 32,6 ans. Vingt ans plus tôt, les âges correspondants étaient de 24,9 ans et de 27,4 ans.

Évidemment, l'âge varie selon l'état matrimonial des conjoints au moment du mariage. Cependant, même en faisant abstraction de l'état matrimonial, les conjoints étaient plus âgés en 1994 qu'en 1974. Ce sont les personnes les plus jeunes qui se mariaient pour la première fois. En 1994, l'âge moyen au premier mariage était de 26,9 ans pour les femmes et de 28,8

ans pour les hommes par rapport à 22,5 et 24,8 en 1974. Dans le cas des personnes divorcées qui se sont remariées en 1994, l'âge moyen était de 38,6 ans pour les femmes et de 42,1 ans pour les hommes, comparativement à 34,9 ans et 38,4 ans deux décennies plus tôt. Enfin, l'âge moyen des veuves et des veufs qui se sont remariés en 1994 était de 55,2 et 61,4 ans, comparativement à 52,8 et 58,5 ans en 1974.

Qui marie-t-on?

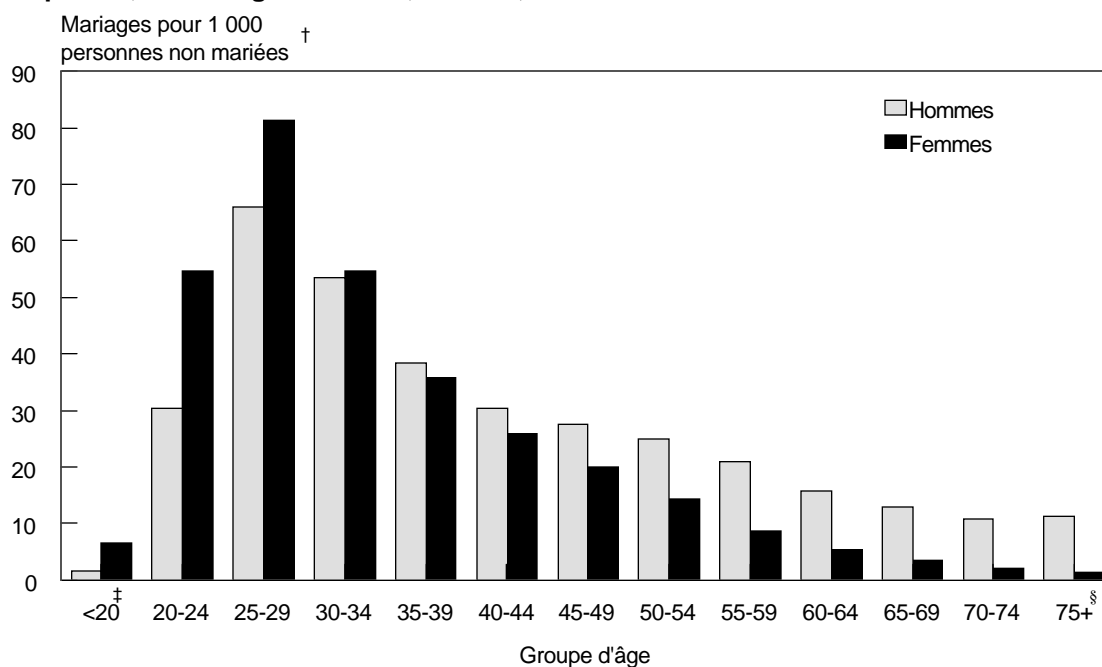
Les gens ont tendance à épouser une personne de même état matrimonial. Cette constatation vaut particulièrement pour les personnes célibataires. En 1994, près de 90 % des femmes et des hommes dont c'était le premier mariage ont épousé des personnes qui, comme elles, n'avaient jamais été mariées. Un peu plus de la moitié des personnes divorcées se sont remariées avec des gens également divorcés, bien qu'environ 40 % aient épousé des célibataires. Les veufs et les veuves qui se sont remariés ont également

eu tendance à se remarier entre eux (44 %), bien qu'une proportion presque égale (39 % des hommes et 37 % des femmes) ait épousé des personnes divorcées.

Chez les personnes des deux sexes, la vingtaine représente la tranche d'âge où l'on se marie le plus. Cependant, le taux de nuptialité pour 1 000 personnes non mariées diffère sensiblement entre les hommes et les femmes, d'un groupe d'âge à un autre (graphique 3). En 1994, les taux de nuptialité culminent entre 25 et 29 ans quoiqu'un large écart existait : 81,4 mariages pour 1 000 femmes non mariées, contre 66,1 pour 1 000 hommes. En fait, jusqu'à l'âge de 35 ans, le taux de nuptialité des femmes est supérieur à celui des hommes. Par la suite, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à se marier et l'écart augmente avec l'âge. À titre d'exemple, chez les personnes dans la fin de la cinquantaine, le taux de nuptialité était de 21,0 pour 1 000 hommes non mariés, comparativement à 8,7 pour les femmes.

Graphique 3

Taux de nuptialité, selon l'âge et le sexe, Canada, 1994



Source : n° 84-212 au catalogue

† La population non mariée inclut les personnes célibataires, veuves et divorcées.

‡ Le dénominateur n'inclut que les personnes âgées de 15 à 19 ans.

§ Le dénominateur n'inclut que les personnes âgées de 75 à 79 ans.

Les mariés sont susceptibles d'être plus âgés que leur épouse, en particulier à un âge plus avancé¹³. En 1994, par exemple, 14 % des mariés âgés de 40 à 44 ans ont épousé des femmes d'au moins dix ans leur cadette. La proportion correspondante pour les mariés âgés de 50 à 54 ans était de 25 % et elle était de 33 %, pour les 60 à 64 ans. Inversement, seulement 4 % environ des épouses dans les mêmes groupes d'âge se sont mariées à des hommes au moins dix ans plus jeunes qu'elles.

Quand se marie-t-on?

Le choix de la date du mariage repose à la fois sur des aspects pratiques, des superstitions et des critères romantiques.

Les Canadiens ont tendance à se marier durant l'été, juillet étant le mois où il y a le plus de mariages. Viennent ensuite les mois d'août et de septembre (graphique 4). Le mariage a lieu habituellement le samedi, souvent durant les fins de semaine prolongées. En d'autres termes, les fins de semaine prolongées durant l'été sont des périodes prisées pour les mariages. Ainsi, on constate une augmentation du nombre de mariages durant les fins de semaine qui

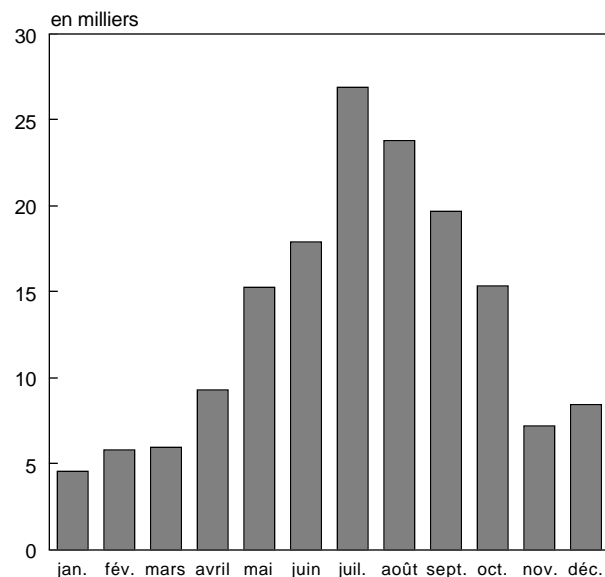
coïncident avec la fête du Canada en juillet, la fête provinciale au mois d'août et la fête du Travail au début de septembre.

En 1994, 70 % des mariages ont eu lieu un samedi et 41 % ont été célébrés durant les 11 semaines qui s'écoulaient entre le 18 juin et le 3 septembre. Cette même année, la journée où il y a eu le plus de mariages a été le samedi 20 août; à cette date, qui ne faisait pourtant pas partie d'une fin de semaine prolongée, 5 091 couples ont prononcé leurs vœux. Ce nombre élevé pourrait s'expliquer en partie du fait qu'un nombre anormalement faible de mariages (3 497) avaient été célébrés le samedi d'août précédent — peut-être parce qu'il s'agissait d'un samedi 13.

Outre les mois d'été, un nombre relativement élevé de couples en 1994 se sont mariés le samedi de mai qui précédait le jour de Victoria (3 558), celui qui précédait la fête de l'Action de grâces (3 347) et, dans une moindre mesure, le samedi qui se rapprochait le plus du jour du Souvenir, en novembre (1 325), ainsi que les 17 et 31 décembre (1 146 et 1 013 respectivement). Enfin, bien que cette journée ne tombait pas un samedi, en 1994, un mardi a connu un plus grand nombre de mariages que tout autre mardi de l'année; 527 mariages ont été célébrés à cette date, il s'agit du 14 février.

Graphique 4

Nombre de mariages par mois, Canada, 1994



Source : n° 84-212 au catalogue

Références

1. R. Beaujot, «The family and demographic changes in Canada: Economic and cultural interpretations and solutions», *Journal of Comparative Family Studies*, 21(1), 1990, p. 25-28.
2. L. Bumpass et J.A. Sweet, «The role of cohabitation in declining rate of marriages», *Journal of Marriage and the Family*, 53, 1991, p. 913-927.
3. J. Dumas et Y. Péron, *Mariage et vie conjugale au Canada*, hors série, Ottawa, Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992 (Statistique Canada, n° 91-534F au catalogue).
4. R. Easterlin et E. Crimmins, «Private materialism, personal self-fulfilment, family life and public interest: The nature, effects and causes of recent changes in the values of American youth», *Public Opinion Quarterly*, 55, 1991, p. 499-533.
5. C. Villeneuve-Gokalp, «Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales», *Population*, 45(2), 1990, p. 265-298.
6. Statistique Canada, *Mariages 1994*, n° 84-212 au catalogue, Ottawa, Ministère de l'Industrie, 1996.

7. F. Nault et A. Bélanger, *Le déclin du mariage au Canada, 1981 à 1991*, hors série, (Statistique Canada, n° 84-536 XPB au catalogue), Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1996.
8. Statistique Canada, *Divorces 1994*, n° 84-213 au catalogue, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1996.
9. Statistique Canada, *Naissances et décès 1994*, n° 84-210 au catalogue, Ottawa, Ministre de l'industrie, 1996.
10. Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Statistique du logement au Canada*, (n° NH12-1 au catalogue), 1994.
11. J. Dumas et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population au Canada 1995*, Ottawa, Ministre de l'industrie, janvier 1996 (Statistique Canada, n° 92-209F au catalogue).
12. Nations Unies, *Annuaire démographique*, 1982, 1986 et 1993, New York (Nations Unies).
13. J.F. Gentleman et E. Park, «Différence d'âge dans les couples mariés et qui divorcent», *Rapports sur la santé*, 6 (2), 1994, p. 225-240 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).

Annexe

Nombre de mariages et taux bruts de nuptialité, Canada, provinces et territoires, 1974 à 1994

	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc†	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.
Nombre de mariages													
1974	198 824	4 276	990	7 112	6 108	51 532	72 716	9 231	7 988	16 691	21 734	190	256
1975	197 585	4 313	936	7 059	5 945	50 377	72 209	8 915	8 066	17 520	21 824	201	220
1976	193 343	4 171	971	6 690	5 754	50 790	69 364	8 297	7 563	17 752	21 536	192	263
1977	187 344	3 895	892	6 304	5 275	48 171	67 730	8 238	7 237	17 976	21 156	204	266
1978	185 523	3 841	939	6 560	5 310	45 936	67 491	8 232	7 139	18 277	21 388	194	216
1979	187 811	3 737	893	6 920	5 355	46 341	67 980	7 769	7 272	18 999	22 087	181	277
1980	191 069	3 783	939	6 791	5 321	44 848	68 840	7 869	7 561	20 818	23 830	200	269
1981	190 082	3 758	849	6 632	5 108	41 005	70 281	8 123	7 329	21 781	24 699	235	282
1982	188 360	3 764	855	6 486	4 923	38 354	71 595	8 264	7 491	22 312	23 831	225	260
1983	184 675	3 778	937	6 505	5 260	36 144	70 893	8 261	7 504	21 172	23 692	243	286
1984	185 597	3 567	1 057	6 798	5 294	37 433	71 922	8 393	7 213	20 052	23 397	212	259
1985	184 096	3 220	956	6 807	5 312	37 026	72 891	8 296	7 132	19 750	22 292	185	229
1986	175 518	3 421	970	6 445	4 962	33 083	70 839	7 816	6 820	18 896	21 826	183	257
1987	182 151	3 481	924	6 697	4 924	32 616	76 201	7 994	6 853	18 640	23 395	189	237
1988	187 728	3 686	965	6 894	5 292	33 519	78 533	7 908	6 767	19 272	24 461	209	222
1989	190 640	3 905	1 019	6 828	5 254	33 325	80 377	7 800	6 637	19 888	25 170	214	223
1990	187 737	3 791	996	6 386	5 044	32 060	80 097	7 666	6 229	19 806	25 216	218	228
1991	172 251	3 480	876	5 845	4 521	28 922	72 938	7 032	5 923	18 612	23 691	196	215
1992	164 573	3 254	850	5 623	4 313	25 841	70 079	6 899	5 664	17 871	23 749	221	209
1993	159 316	3 163	885	5 403	4 177	25 021	66 575	6 752	5 638	17 860	23 446	180	216
1994	159 959	3 318	850	5 374	4 219	24 985	66 694	6 585	5 689	18 096	23 739	169	241
Mariages pour 1 000 habitants													
1974	8,7	7,8	8,5	8,7	9,2	8,2	8,8	9,0	8,8	9,5	8,9	9,0	6,2
1975	8,5	7,7	7,9	8,5	8,8	7,9	8,7	8,7	8,8	9,7	8,7	9,1	5,1
1976	8,2	7,4	8,2	8,0	8,3	7,9	8,2	8,0	8,1	9,5	8,5	8,5	5,9
1977	7,9	6,9	7,4	7,5	7,6	7,5	7,9	7,9	7,6	9,2	8,2	8,9	5,9
1978	7,7	6,8	7,7	7,8	7,6	7,1	7,8	7,9	7,5	9,0	8,1	8,1	4,7
1979	7,7	6,5	7,2	8,1	7,6	7,1	7,8	7,5	7,6	9,0	8,3	7,5	6,0
1980	7,8	6,6	7,6	7,9	7,5	6,9	7,8	7,6	7,8	9,5	8,6	8,2	5,8
1981	7,6	6,5	6,8	7,7	7,2	6,2	8,0	7,8	7,5	9,5	8,7	9,8	5,9
1982	7,5	6,5	6,9	7,5	6,9	5,8	8,0	7,9	7,6	9,4	8,3	9,1	5,2
1983	7,3	6,5	7,4	7,5	7,3	5,5	7,8	7,8	7,5	8,8	8,1	10,2	5,6
1984	7,2	6,1	8,3	7,7	7,3	5,6	7,8	7,8	7,1	8,4	7,9	8,8	4,9
1985	7,1	5,5	7,5	7,7	7,3	5,5	7,8	7,6	6,9	8,2	7,5	7,5	4,2
1986	6,7	5,9	7,5	7,2	6,8	4,9	7,5	7,1	6,6	7,7	7,2	7,4	4,6
1987	6,9	6,0	7,2	7,5	6,7	4,8	7,9	7,3	6,6	7,6	7,6	7,3	4,3
1988	7,0	6,4	7,4	7,7	7,2	4,9	7,9	7,2	6,6	7,8	7,8	7,8	3,9
1989	7,0	6,8	7,8	7,5	7,1	4,8	7,9	7,1	6,5	7,9	7,8	7,8	3,9
1990	6,8	6,5	7,6	7,0	6,8	4,6	7,7	6,9	6,2	7,7	7,6	7,8	3,8
1991	6,1	6,0	6,7	6,4	6,0	4,1	7,0	6,3	5,9	7,2	7,0	6,7	3,5
1992	5,8	5,6	6,5	6,1	5,7	3,6	6,6	6,2	5,6	6,8	6,8	7,3	3,3
1993	5,5	5,4	6,6	5,8	5,5	3,5	6,2	6,0	5,6	6,6	6,6	5,9	3,4
1994	5,5	5,7	6,3	5,8	5,6	3,4	6,1	5,8	5,6	6,7	6,5	5,7	3,7

Source : n° 84-212 au catalogue

† Chiffres corrigés pour tenir compte du sous-dénombrement au Québec en 1976.